

GAATONE, David (1998): *Le passif en français*. Paris / Bruxelles: Editions Duculot, 300 p. (Champs Linguistiques).

Comme le dit l'auteur, dans son *Introduction*, il n'existait «aucune monographie tant soit peu exhaustive sur le passif en français» avant son ouvrage. Cette lacune est donc comblée et bien comblée avec une étude qui, tout en reprenant les très nombreux articles et analyses qui ont pu concerner cette question, en fait un usage critique, toujours raisonné et, ainsi, les dépasse et nous propose des solutions nouvelles, pour beaucoup définitives, sans doute.

Et d'abord, c'est à la définition même du *passif* que s'attaque l'auteur dans le chapitre 1 (*Qu'est-ce que le passif?*), après nous avoir prévenu qu'il adoptait une démarche sémasiologique et rappelé que de nombreux linguistes assument la catégorie sans essayer de la définir» et que, de ce fait, «les conceptions implicites divergent d'auteur à auteur et sont même incompatibles entre elles» (*Introduction*, p. 7). Le propos est donc de: «se fonder sur une définition aussi rigoureuse que pos-

sible, et suffisamment restrictive pour permettre de le différencier nettement d'autres structures présentant avec lui certaines ressemblances formelles ou fonctionnelles» (*Ibid.*). David Gaatone examine alors tous les «ingrédients des définitions du passif», tels que la morphologie verbale passive parfois retenue comme définition (*être PP*): cela «a pour conséquence d'exclure du passif les constructions causatives, les syntagmes à nom d'action pour noyau et les adjectifs potentiels» ainsi que quelques autres constructions dont les verbes *pronominaux moyens* dits «à valeur passive» (p. 14); également, le critère de permutation des actants, la phrase passive se reconnaissant à «l'existence d'une phrase active correspondante», mais cette synonymie «a pu, elle aussi, être contestée», nous dit D. Gaatone qui distingue, pour les discuter, trois types d'exemples où n'existe pas de synonymie d'après divers auteurs: notamment du fait de la différence «aspectuelle» entre la phrase passive et la phrase active «formellement correspondante», par exemple entre *On ferme la porte* et *La porte est fermée* (p. 17), ou encore à cause de la présence d'un quantifieur qui «peut détruire l'équivalence sémantique de deux énoncés, formellement définissables comme actif et passif l'un de l'autre», par exemple *Maya n'a pas invité beaucoup d'enfants* et *Beaucoup d'enfants n'ont pas été invités par Maya* (p. 19). Gaatone en conclut que:

«Si l'on tient à conserver ce principe de l'identité de sens notionnel de la phrase passive avec la phrase active, sur lequel sont basées tant d'études du passif, il est indispensable de ne pas le prendre à la lettre. il signifie seulement que les deux premiers actants du verbe pré-servent, avec celui-ci, la même relation sémantique dans l'une et l'autre phrase.» (p. 20).

L'auteur passe ensuite au critère de la possibilité d'un complément d'agent (*par/de SN*), qu'il ne faudra pas inclure dans la définition non plus car on écarterait les phrases à passif «inachevé» ou «tronqué». Gaatone montre aussi que le critère sémantique d'*action subie* est problématique, conduisant notamment à admettre comme passives des constructions qui ne le sont pas formellement, comme dans *Le poulet cuit*, *La branche a cassé*; également, pour les «constructions converses» (*donner/recevoir*), une phrase comme *Tomer a reçu un cadeau de Papi* devrait être considérée comme le passif de *Papi a donné un cadeau à Tomer*, ce qui conduirait à une impasse car une phrase converse peut elle-même avoir un équivalent passif: *Lior a reçu une gifle de (la part) de Papa / Une gifle a été reçue de la part de Papa par Lior (alors qu'elle était destinée à Maya)* (p. 23).

Au terme de cet examen, D. Gaatone propose sa définition du passif, en précisant d'emblée que «ne seront considérées comme passives que des structures présentant suffisamment de caractéristiques formelles communes». Ainsi:

«Est dit passif tout participe passé dont le support n'est pas le premier argument de son lexème verbal, et est raccordable à ce support par *être*, indépendamment du temps-aspect.» (p. 27).

La définition est assortie de commentaires, entre autres sur le terme d'*argument* contenu dans cette définition et sur l'auxiliaire de la passivation, *être*, (p.28-29).

L'auteur passe ensuite en revue les «Structures exclues par la définition» (notamment «des phrases attributives où l'attribut est un adjectif qui, tout en ayant la forme d'un PPP, n'est pas rattaché, du moins synchroniquement, à un lexème verbal comme dans *cette vallée est encaissée*, *le style de Paul est heurté...*» ou des «phrases actives à forme verbale composée avec *être*» — par exemple *Roméo est divorcé / venu*); ensuite, les «Structures incluses par la définition», au nombre de deux: «le passif promotionnel» (=PPR) qui est le «passif classique» (*Une enquête a été menée par la police*) et le «passif essentiellement impersonnel» (= PEI, *Il a été procédé à une enquête par la police*).

La définition du passif précédente conduit donc à admettre comme phrases passives des énoncés tels que *l'affaire est réglée*, *la maison est vendue* «souvent différenciés des autres dans la litté-

rature sous le nom de passifs d'état, ou 'statifs' ou encore 'non événementiels', nous dit l'auteur (p. 32). C'est un cas de structure que nous appelons nous-même, pour nous y être intéressé dans le cas de l'espagnol, le *resultatif* (terme que Gaatone, d'ailleurs, emploie aussi). On peut très bien appeler du nom de passif, dans un sens alors «générique», les deux sortes de constructions mais la distinction est indispensable au moins dans certaines langues comme l'espagnol où s'opère un changement d'auxiliaire quand on passe du sens «processif» au sens «résultatif» (*El problema es/ha sido resuelto por el ingeniero* /vs./ *El problema ya está resuelto*). De plus, la correspondance avec une phrase active ne peut exister que pour le passif processif qui implique deux actants (et est défini par Pottier comme bi-actanciel) et non pour le résultatif qui est lui, par définition, mono-actanciel, puisque sans vision de procès et, conséquemment, sans l'actant «agent». On n'a pas alors à considérer que l'absence de phrase active équivalente est un autre cas d'exception, comme est conduit à le faire D. Gaatone.

Le chapitre 2, assez bref, est consacré à la «Structure formelle du passif», permettant de distinguer les trois niveaux que sont: le mot (avec le participe passé passif), le groupe verbal (avec l'infinitif passif, *être aimé rend heureux*), la proposition (le PPR ou le PEI) où se pose une question d'ordre des termes (cfr. 2.3.2).

Le chapitre 3 concerne «Le Participe passé» qui est l'élément central du passif dans la définition de Gaatone. Après l'avoir défini, l'auteur analyse la relation du participe passé avec les auxiliaires *avoir* et *être*, les seuls considérés ici, tous deux en concurrence pour l'aspect d'accompli en français: *Les chercheurs ont/*sont abouti à de bons résultats* mais *Les chercheurs ont /sont arrivés à de bons résultats* (p. 44). On passe ensuite au comportement syntaxique différencié du participe passé et des autres formes non personnelles (participe présent et infinitif); d'abord, vis à vis de la négation: *On préfère ne pas résoudre ce problème. N'ayant pas résolu ce problème... Il reste un problème (*ne pas résolu / ne résolu pas) (non/pas résolu)*. Les négations simples sont les seules possibles avec le PP et elles «sont en revanche exclues devant un infinitif et un participe présent»: **Lior semble (non/pas) entendre sa mère. *Lior (non/pas) entendant sa mère...* (p. 46). L'auteur rappelle ensuite l'incompatibilité du participe passé avec les substituts clitiques compléments: **Un secret lui confié par Maya. Des milliers de personnes (*en sorties/sorties de là...)*. Quant au participe passé employé sans auxiliaire, l'auteur montre qu'il est toujours rattachable à une phrase avec *être*: *Quand le dictateur est mort, son fils l'a remplacé / Le dictateur mort, son fils l'a remplacé* —en contraste avec *Quand le dictateur a péri, son fils l'a remplacé / *Le dictateur péri, son fils l'a remplacé* (p. 47). Dans la section concernant «Les sources du PP sans auxiliaire», où le partage est fait entre le PP actif et le PP passif, nous relevons une erreur en ce qui concerne un exemple avec *émigrer* que Gaatone inclut dans une série de verbes intransitifs «exigeant *être* comme auxiliaire d'accompli»; ce verbe, en effet, exige *avoir*, contrairement à *venir, naître, partir, arriver* cités aussi comme exemples: *Des communautés entières qui ont émigré à l'étranger* et non **qui sont émigrées...* Par ailleurs, toujours avec la même minutie, le parallèle est fait entre le participe passé et l'adjectif pour montrer «que les PP présentent une syntaxe hybride, les rapprochant d'une part de l'adjectif et de l'autre du verbe» (p. 53).

Sur un point particulier, celui de la combinaison avec l'adverbe *très*, nous voudrions faire une remarque: Gaatone, rappelant que «Selon une conception très restrictive, *très* serait en réalité compatible avec des PPP statifs, résultatifs, lesquels manifesteraient donc un comportement d'adjectif, mais non avec des PPP processifs, qui représenteraient les 'vrais' passifs», observe que «cet adverbe d'intensité peut également porter sur des passifs processifs, avec complément d'agent». Pour les exemples produits (p. 59), il semble que le trait **pertinent**, pour le verbe en cause, pourrait être, au lieu du trait «statif», le trait *imperfectif*, à la lumière de notre propre étude du passif en espagnol.³⁷

37. CAMPRUBI, Michel (1986) : « Le passif en espagnol ». UNIVERSITÉ DE ROUEN : *Actes du Colloque de Linguistique Hispanique (Rouen, 1-2 février 1985)*, p. 101-110. (Les Cahiers du CRIAR, 6). Voir aussi PUM (1999): *Questions de linguistique romane contrastive (espagnol, catalan, français)*.

Ainsi, pour : *Luc est très ennuyé par cette affaire, Pierre est très impressionné par Paul, Gênes était toujours très menacée par les Piémontais*, il est clair que nous avons affaire à des verbes imperfectifs, ceux que nous rangeons dans la «2^e classe» (des verbes transitifs), en espagnol, et qui donnent lieu à un passif avec *estar*, et non avec *ser* comme ceux perfectifs, de la 1^e classe (type *hacer, fabricar, resolver*), pour lesquels on emploie l'auxiliaire *estar* dans le cas du résultatif, comme nous l'avons déjà dit (cfr. *Versalles está construido desde hace tres siglos = Versailles est construit depuis trois siècles*). Nous rappelons ici que le test du complément temporel combinable avec les verbes est un critère infaillible de classification alors que pour le trait «agentif» et «statif» c'est à la seule intuition qu'on recourt le plus souvent. En effet, la perfectivité (lexicale) du verbe est décelable à travers un complément avec la préposition *en* (aussi bien en espagnol qu'en français: *hacer + fabricar algo en una hora + un mes + un minuto / faire + fabriquer quelque chose en une heure + un mois + une minute*) alors que l'imperfectivité l'est à travers un complément avec *durante / pendant* (*habitar una casa durante un año / habiter une maison pendant un an*) ou bien au moyen d'un ad-*verbe temporel* tel que *actualmente / actuellement, de modo permanente / de façon permanente*. Dès lors, pour en revenir aux exemples précédents, il s'agit certes de passifs processifs mais pour des verbes imperfectifs (ceux de la 2^e classe en espagnol) ou pris dans une acception imperfective, car de très nombreux verbes donnent lieu à une possibilité de variation de leur aspect lexical; par exemple, on pourrait opposer: *La France fut occupée par les Allemands en moins de trois semaines*, au sens de *envahie* et donc dans une acception **perfective** (d'où l'auxiliaire *ser* en espagnol), et d'autre part *La France fut occupée par les Allemands pendant quatre ans*, dans une acception nettement imperfective, qui fera choisir l'auxiliaire *estar* en espagnol. Par ailleurs, la pertinence du trait «statif» se posera à propos de la passivabilité des verbes que Gaatone examine en détail.

La conclusion de l'auteur au terme de son parallèle, à laquelle on ne peut que souscrire, est que «les propriétés spécifiques du PPP, élément fondamental du passif, interdisent de l'assimiler purement et simplement à l'adjectif qualificatif» (p. 61).

Dans le chapitre 4, un des plus étendus, l'auteur traite donc de «La passivabilité des verbes au PPR», nous prévenant que: «S'il est impossible de construire une proposition passive avec un verbe impassivable, un verbe passivable, en revanche, ne garantit aucunement la possibilité de toute phrase passive construite autour de lui» (p. 63). Suit l'examen de plusieurs exemples, où sont mis en lumière le rôle de la généralité du syntagme nominal sujet (**De ma fenêtre la mer est vue*), celui de la relation *partiel/tout* (**La main a été levée par Lior*), celui, en général, des «relations de coréférence dans le cadre de la phrase». Il s'agit, conclut Gaatone, de contraintes qui «relèvent tant de la sémantique que de la syntaxe». La contrainte la plus universellement reconnue est celle de la transitivité du verbe dont l'auteur nous dit qu'elle «est de nature proprement syntaxique, aussi longtemps en tout cas que n'aura pas été dégagée une relation sémantique commune à tous ces verbes, entre le procès et son second argument, si tant est qu'il y en ait une» (p. 67). Nous relevons aussi qu'«un second argument, lié au verbe par une même relation sémantique, sera ou non subjectifiable selon qu'il se réalise comme objet direct ou indirect» —cfr. *Une enquête a été (faite/menée/conduite)*procédée*. L'auteur passe alors en revue, successivement et exhaustivement: les verbes à **deux objets**, à **objet direct et attribut**, les verbes **attributifs**, «**transparents**», à **objet direct obligatoirement infinitif**, le verbe **voir auxiliaire**, les verbes **intrinsèquement impersonnels**, **pronominaux**, les groupes **verbe + infinitif** (par exemple *faire venir, laisser entrer* = non passivable). Viennent ensuite les contraintes sémantiques et d'abord celle de la «non-agentivité» ou «stativité» du verbe qui, nous rappelle Gaatone, serait selon certains la cause de l'impassivabilité de verbes comme *avoir* (contrairement à *posséder*). Mais cette notion semble relativement instable ou subjective, puisqu'au dire même de l'auteur, les différents tests destinés à l'établir soulèvent des difficultés qui «découlent sans doute, dans une grande mesure, des intuitions du descripteur lui-même sur ce qui est agentif ou statif, intuition dont il est difficile de savoir si elle correspond à une réalité linguistique» (p. 94). Quoi qu'il en soit, la stativité, d'après l'auteur, n'est pas un obstacle à la passivation. Ajoutons, là encore, que le changement qui peut affecter un même verbe nous sem-

ble plus aisément identifiable comme étant aspectuel (perfectivité/imperfectivité), notamment lorsque le sujet, d'animé, devient non-animé, ainsi pour les exemples (p. 94):

Des lettres ont été dictées au secrétaire par la patronne (cfr.: = il les a dictées **en un quart d'heure** —donc aspect perfectif). *La conduite de ce personnage est dictée par la seule recherche du profit* (= est dictée **en permanence** —aspect imperfectif, combinaison avec *estar* en espagnol: *está dictada por el único afán del provecho*).

Gaätone donne aussi deux exemples avec le verbe *occuper* dont nous avons déjà parlé, précisément comme cas très net de changement de sens avec variation de l'aspect lexical (et la traduction espagnole nous fournit, là encore, la double combinaison quant à l'auxiliaire). Il est clair aussi que ce n'est pas le fait que l'agent soit animé ou non qui est déterminant, puisqu'on peut avoir, avec un même agent animé (cfr. *par les Allemands*, dans notre exemple), les deux acceptions opposées, la perfective et l'imperfective. Nous dirions la même chose pour les deux exemples avec *habiter*, sauf que l'espagnol traitera les deux énoncés avec *habitar* pareillement, par la combinaison avec l'auxiliaire *estar*, l'acception restant imperfective aussi bien avec l'agent animé (*habité par des immigrés*) qu'avec l'agent inanimé (*habité par le goût de l'inconnu*).

Pour les verbes de perception, examinés ensuite (p. 95), il apparaît bien que la notion d'agentivité n'a guère de pertinence quant à la passivabilité, comme le constate l'auteur dans le cas des verbes *regarder* et *voir*: «paradoxalement, c'est précisément *regarder*, plus agentif que *voir*, qui paraît moins naturel au passif» (p. 96). Gaätone fait à peu près la même remarque à propos de *connaître* (cfr. Les verbes cognitifs): «Curieusement, c'est précisément avec son sens agentif que *connaître* n'est pas passivable» (**Roméo a été connu par Juliette à une soirée dansante*). Pour les verbes de sentiment (*aimer*, etc.), les différences d'agentivité «ne paraissent pas entraîner de différence de passivabilité», nous dit encore l'auteur. Les autres sortes de verbes examinés, toujours en détail, (positionnels comme *précéder/suivre*, équationnels comme *constituer*, *former*) sont bien passivables; mais non les verbes métrologiques comme *coûter*, *durer*, *mesurer*, *peser*, *valoir* «dans leur sens statique» (p. 102):

**Cent francs ont été coûtés par ce livre.*

**Deux heures ont été durées par ce spectacle (etc.).*

Gaätone explique alors que «sur le plan sémantique, en tout cas, il est clair qu'on n'a pas affaire ici à un procès, 'passant' d'une source à une entité extérieure, mais à la désignation d'une propriété de la source et donc à des verbes statifs.» Le mérite de l'auteur, ici, est d'essayer de mieux cerner la notion de stativité à partir de celle de transitivité (réelle). Les verbes de composition (*comporter*, *comprendre*) «sont typiquement statifs et impassivables», dit encore l'auteur (p. 106), avant de passer aux verbes de contenance, notamment *contenir* qui, lorsqu'il désigne une propriété, «est en fait un verbe métrologique» et donc impassivable (p. 107). Pour les verbes de possession ensuite, essentiellement *avoir*, impassivable, et *posséder* passivable, Gaätone effectue une analyse comparative très précise au terme de laquelle il formule diverses conclusions:

«Les tentatives, certes compréhensibles, d'asseoir la différence en passivabilité de *posséder* et *avoir* sur des différences syntaxiques et surtout sémantiques, ne semblent pas avoir donné de résultat convaincant. S'il ne paraît pas douteux que *avoir*, dans ses diverses acceptions, est statif, il faut constater néanmoins qu'il entre dans certaines combinaisons, qui, en tant que telles, paraissent agentives. (...) Il faut donc bien admettre en conclusion que la stativité de *avoir* dans la plupart de ses acceptions (...) ne constitue pas une explication suffisante de son impassivabilité.» (p. 111-112)

Gaätone achève le chapitre 4 par l'examen de «l'opposition sens propre/sens figuré», constatant que «le sens figuré d'un verbe n'entraîne pas nécessairement son impassivabilité» (p. 115).

Le chapitre 5 concerne «Le passif essentiellement impersonnel» (PEI). Cette construction qui diffère, nous rappelle l'auteur, aussi bien du passif promotionnel (PPR) personnel que du PPR impersonnel, lesquels sont équivalents entre eux, n'a pas quant à elle de correspondant passif personnel; on opposera ainsi:

*Une nouvelle méthode a été utilisée (par les chirurgiens).
Il a été utilisé une nouvelle méthode (par les chirurgiens).*

et:

**Une nouvelle méthode a été recourue (à) (par les chirurgiens).
Il a été recouru à une nouvelle méthode (par les chirurgiens). (p. 117)*

Pour ce qui est de la passivabilité des verbes au PEI, la «contrainte sur la préposition mentionnée à propos du PPR (4.1.1) ne joue plus dans ce cas, puisque l'objet prépositionnel du verbe à la forme active est également objet prépositionnel au passif» (p. 119). Sont passivables aussi bien les verbes transitifs indirects que les verbes intransitifs ou «monovalents» (par exemple: *Il a été défilé dans les rues de la ville*). On relèvera d'intéressantes observations concernant la nécessaire présence d'adverbiaux pour l'acceptabilité des énoncés à verbe impersonnel en général et pas seulement dans le cas du PEI (p. 124).

Quant aux contraintes sémantiques de la passivabilité, la condition d'agentivité serait ici, d'après l'auteur, indispensable, contrairement à ce qu'il en était pour les verbes au PPR (p. 127). Toutefois, précise-t-il, «si l'agentivité est une condition nécessaire du PEI, elle n'en est pas pour autant une condition suffisante». Il y faut aussi un agent humain, d'où la possibilité de *Il a été abouti à des résultats spectaculaires* —qui correspond à *On a abouti à...*— face à la non-acceptabilité de **Il a été contribué à la guérison (par ce nouveau médicament)* alors que sera acceptable *Il a été contribué au succès de l'entreprise (par des donateurs richissimes)* (p. 129). Gaatone analyse ensuite le comportement des verbes de mouvement ou de déplacement, pour lesquels divers critères ont été avancés (celui notamment de verbes *inaccusatifs* ou *inergatifs*), qui ne semblent pas pouvoir être retenus pour expliquer les différences de passivabilité observables entre verbes de mouvement (p. 134).

Le chapitre 6, qui porte sur «Les Locutions verbales», débute par un rappel de ce qu'il est convenu d'appeler une *locution verbale* ou *LV* («unité lexicale» et non «combinaison d'unités lexicales») et se poursuit par une étude détaillée de ses caractéristiques au plan syntaxique et sémantique (l'*analysabilité syntaxique / sémantique*, la *cohésion de la LV*) avant d'en arriver au **passif des LV**. Suit l'examen des contraintes sur la passivation: d'abord le **trait [humain]** du premier argument (l'agent au passif) qui est une condition nécessaire pour la passivabilité de la LV, comme pour le PEI. Mais cette condition n'est pas suffisante, il faut y ajouter celle de l'agentivité («Des LV désignant des états ou des propriétés ou, plus généralement, tout procès qui ne peut être défini comme action, refusent catégoriquement la passivation», p. 155). Sont plus particulièrement décrites les séquences formées à partir des verbes *faire* (avec nom d'action —*faire abstraction + alliance + appel + ...* - nom de sentiment, etc.), *prendre* (*prendre acte + appui + congé + ...*), *donner* (*donner acte + ...*), *porter* (*porter assistance + ...*), *rendre* (*rendre compte + ...*), *tenir* (*tenir audience + ...*). L'auteur établit ensuite des comparaisons entre LV proches. A propos de *prendre patience* /vs./ *prendre conscience*, il observe que la première n'est pas passivable alors que la deuxième l'est, bien qu'il soit difficile de les distinguer «du point de vue de l'agentivité». A notre avis, on pourrait chercher l'explication dans la différence de contenu des deux substantifs intégrant la locution: *patience* nous semble amener une idée de «passivité» que ne comporte pas *conscience*, nettement plus en rapport avec l'activité mentale, d'où le gain d'agentivité de la locution correspondante.

Le chapitre se termine sur la question de la passivabilité par rapport à la transparence et sur des considérations concernant les jugements de grammaticalité qui sont sujets à des variations individuelles.

Au chapitre 7, l'auteur traite du «Complément dit *d'agent*», commençant par rappeler que la définition du passif retenue en exclut ce complément, ce qui permet d'écartier diverses constructions comme: *L'acquisition des châteaux de la Loire par un milliardaire japonais, Des observations faciles à effectuer et aisées à contrôler par tout locuteur...* (p. 175). Cela permet aussi, à l'inverse, d'inclure, dans le passif, des constructions qui sont dépourvues de complément d'agent: ainsi pour celles des phrases dites «d'état», autrement dit ce que nous appelons, nous, pour l'espagnol, le «résultatif». Nous voudrions ajouter que Gaatone est lui-même conduit, comme on l'a vu, à distinguer parfois entre «passif processif» et «passif résultatif». Mais peut-être n'a-t-il pas, du fait de la relative indifférenciation qu'il leur suppose, mis à jour le rapport qui existe entre le résultatif et l'aspect lexical du verbe et que nous avons nous-même observé en ce qui concerne, toujours, l'espagnol. En effet, il est établi que les verbes perfectifs (ou d'acception perfective) donnent seuls lieu à résultatif, contrairement à ceux imperfectifs pour lesquels cette structure est exclue. Les premiers offrent donc la possibilité des deux constructions (*ser hecho por... / estar hecho*) tandis que les seconds n'en présentent qu'une (*estar habitado por...* — ou bien *ser amado por...* dans le cas d'un verbe imperfectif de la 3^e classe, de «connaissance» ou de «sentiment»). Les deux choses sont évidemment liées: seule la perfectivité du procès permet d'envisager un **après** du procès sous la forme de son résultat, alors que l'imperfectivité, consistant en une vision processive continue, ne le permet pas. On a toujours affaire, donc, avec les verbes imperfectifs ou d'acception imperfective, à un passif (processif) impliquant, même s'il n'est pas exprimé, un complément d'agent; ainsi, par exemple, pour *La casa está habitada* (=est habitée): est forcément impliqué **por alguien** (=par quelqu'un); et semblablement pour *no está habitada por nadie* (= n'est habitée par personne).

L'auteur se penche ensuite sur «Le sens de la préposition» (p. 178), *par* uniquement, pour commencer. Puis il analyse le caractère facultatif du complément d'agent, qui n'est pas absolu car certaines phrases au passif exigent la présence d'un tel complément: ainsi, sont agrammaticales les phrases suivantes «sans l'agent entre parenthèses» (p. 183):

*Une seconde partie est constituée (par le texte lui-même).

*La vallée est surplombée (par une imposante statue), etc.

Ce qui est cause, nous dit Gaatone, c'est «leur non-informativité en l'absence d'un complément». C'est encore le cas avec les verbes «positionnels» que l'auteur passe également en revue, même si un emploi dit «absolu» est parfois possible. Mais, en définitive, l'auteur conclut:

«Il semble donc bien qu'on ait affaire ici à un problème de pragmatique, à tel point que des phrases données comme preuves irréfutables de la nécessité d'agent, ou tout au moins d'un autre complément, n'exigent en fait qu'un contexte approprié pour devenir acceptables, c'est-à-dire, informatives.» (p. 185)

Un autre point important est celui du «Choix de la préposition». L'auteur y passe en revue les différentes prépositions parfois indiquées comme introduisant le complément d'agent, autres que *par* et *de* traditionnellement les plus évoquées: il écarte la préposition *à* (sauf dans des tours figés, elle «n'est pas productive en français moderne»); également la préposition *avec* qui représente l'*instrumental*, ou encore *entre*; la locution *par les soins de* est également à distinguer du strict complément d'agent en *par* (p. 191); pour la préposition *dans*, par contre, elle serait la seule qui «peut être valablement assimilée à [*par* et *de*], bien qu'avec un statut sémantique particulier et dans le cadre d'une sous-classe restreinte de verbes de contenance» (p. 193). Après quoi, Gaatone examine **La concurrence entre *par* et *de***, en la considérant, dès l'abord, comme un phénomène «ty-

piquement résiduel» eu égard à la faible proportion de compléments en *de* (quelque 2%), «dont les contextes d'emploi peuvent être énumérés exhaustivement», ce qui en confirmerait le caractère résiduel (p. 194). Cela ne dispense pas, toutefois, précise l'auteur, de «passer en revue, aussi exhaustivement que possible, ses contextes de 'survie' et de voir dans quelle mesure il est permis d'en tirer des généralisations» (p. 197). Nous avons nous-mêmes, pour l'espagnol, remarqué que les verbes perfectifs (1^e classe) n'admettent qu'un complément avec *por*, et que seuls les verbes imperfectifs, mais pas tous, peuvent prendre un complément introduit par *de*, et parmi eux les verbes cognitifs, que Gaatone cite ici en premier comme admettant aussi bien *de* que *par* (p. 198). Pour ce qui est des verbes que nous rangeons dans la 2^e classe (type *acompañar/accompagner*, *habitar/habiter* ou *ocupar/occuper*), notre étude, partant de la différence de comportement constatable pour les verbes imperfectifs dont certains n'admettent pas le complément d'agent avec *de*, nous amenait à remarquer que seuls ceux qui admettent aussi un complément de moyen (cas instrumental) introduit par *de* (*Lo han cercado de un muro* = on l'a entouré d'un mur, *Lo han recubierto de un plástico* = on l'a recouvert d'une feuille en plastique) sont susceptibles de donner une construction passive où le complément d'agent pourra être ce complément de moyen reconverti, en somme, et conservant la préposition *de*, soit: *El huerto está cercado de un muro*, *La mesa está recubierta de un plástico*. Cela semble confirmé par le fait que ceux des verbes imperfectifs qui n'offrent pas cette possibilité de construction avec *de* au passif, n'admettent pas non plus de complément de moyen en *de* dans une phrase active: *Los alemanes ocupaban el país (con sus tanques/*de sus tanques)* = Les Allemands occupaient le pays (avec leurs chars/*de leurs chars), *Los japoneses dominan el mercado (con sus producciones/*de sus producciones)* = Les Japonais dominent le marché (avec leurs productions/*de leurs productions). Ce dernier exemple pourrait montrer que le français n'effectue pas forcément le même choix prépositionnel mais cela ne change rien au parallélisme indiqué (entre la construction en *de* d'un complément de moyen à l'actif et celle en *de* également du complément d'agent au passif). Enfin, comme on le voit, ce complément d'agent en *de* représente de l'inanimé, du fait même de son origine (l'instrumental). Avant d'examiner les diverses classes de verbes que Gaatone analyse pour le français et de comparer avec le fonctionnement de l'espagnol, nous citons l'observation préliminaire de l'auteur:

«Il faudra veiller, dans la description de ces contextes, à écarter du corpus des compléments en *de*, qui sont en fait des compléments de moyen ou d'instrument (M. Gross 1975: 90), mais qui passent aisément pour des compléments d'agent du fait de leur capacité à fonctionner comme sujets de phrases actives correspondantes et d'alterner avec *par SN*. Ces compléments en *de* sont en fait indifférents à la forme active ou passive de la phrase et sont en outre combinables avec *par SN agent*:

Cette règle est illustrée (de/par de) nombreux exemples.

De nombreux exemples illustrent cette règle.

L'auteur illustre cette règle (de/par de) nombreux exemples.» (p. 197)

S'agit-il du même phénomène que celui dont nous parlons pour l'espagnol? Oui, d'une façon générale, mais nous ne le mentionnons que sous l'angle de l'imperfectivité (lexicale) des verbes pour lesquels il constitue, au moins en espagnol, un critère différenciateur. Nous ajouterons qu'il nous semble préférable, d'un point de vue strictement formel, d'appeler «complément d'agent» ces expressions avec *de* dans les phrases passives où elles représentent bien le sujet (premier argument) de la phrase active correspondante.

Gaatone analyse donc d'abord les verbes cognitifs: «Tous admettent tant *de* que *par*», nous dit-il (p. 198). Cela est conforme à notre propre constatation pour ces verbes en espagnol mais nous rappelons qu'ils sont de ceux que nous rangeons, avec les verbes de sentiment, dans la 3^e classe et qu'ils sont imperfectifs comme ceux de la 2^e classe. Pour les verbes de perception (p. 200), «*escouter*, *entendre* et *voir* utilisent les deux prépositions», dit l'auteur. Ces verbes sont perfectifs mais

d'emploi «itératif» également et l'espagnol préfère nettement la préposition proprement agentive *por*, sauf en contexte négatif pour le verbe *ver* (*No fue visto de nadie* = il n'a été vu de personne), où cela peut s'expliquer alors par une moindre agentivité, puisque la négation du procès entraîne celle de la «réalité» de l'agent. Pour Gaatone, «dans le cas des verbes de perception, la non-agentivité n'entraîne pas nécessairement *de*, mais l'agentivité est liée de préférence à *par*.» Nous en convenons, en précisant simplement que l'agentivité est en rapport étroit avec la perfectivité du verbe, trait qui apparaît comme plus objectivement décelable, croyons-nous. Et, en ce qui concerne les verbes d'accompagnement examinés ensuite par l'auteur, ils sont de ceux qui présentent la possibilité d'une double acception, perfective ou imperfective. Ainsi, dans l'exemple cité par Gaatone avec un agent pronom personnel qui «paraît rendre *de* plus problématique»: *Liée à Georges Abdallah, elle est accompagnée par (?*de) lui lors de deux opérations* — nous pensons que le côté circonstanciel amené par le complément temporel fait basculer le verbe vers l'acception perfective (tout comme dans le cas d'une phrase telle que *Il fut accompagné à l'hôtel par le Premier ministre*, où la borne spatiale entraîne la clôture temporelle caractéristique de la perfectivité et fait choisir, en espagnol, à la fois l'auxiliaire *ser* et la préposition *por*). Quant aux verbes d'assistance «qui semblent apparentés aux verbes d'accompagnement» (p. 201), et pour lesquels, ajoute l'auteur, l'alternance *par/de* «paraît cependant de portée restreinte», nous pensons à des emplois de type «itératif», ce qui constitue un aspect venant se greffer sur l'acception perfective (en espagnol, c'est alors cette dernière qui prime pour le choix de l'auxiliaire). Ainsi, dans le cas de l'exemple (p. 201): *Nous avons été (aidés/secondés) (par les /*des) circonstances* — l'aspect de perfectivité nous semble patent et cela expliquerait l'impossibilité de la préposition *de*. La même raison peut être invoquée, d'après nous, pour les verbes *encourager*, *épauler*, *protéger*, *secourir*, au moins, donnés par Gaatone comme verbes «qui ne sont compatibles qu'avec *par*» («ce qui, ajoute-t-il, conforte l'hypothèse d'un *de* résiduel», mais ce n'est pas une explication au plan du fonctionnement...). Parmi les autres sortes de verbes, ceux de composition nous offrent l'occasion d'un commentaire analogue, pour ceux qui «n'admettent que *par* dans leur sens agentif» (p. 202): *Le nouveau gouvernement a été (constitué/formé) (par/*d') un dirigeant de la Mafia*, *Le menu a été composé (par/*d') un grand chef*. Si l'agentivité y est évidente, la perfectivité lexicale ne l'est pas moins. De même, pour les verbes positionnels (p. 203), on a le contraste entre *La maison est entourée (de/par) un grand jardin*, de nette acception imperfective pour le verbe (ce qui permet un agent en *de*) et *La maison a été entourée (par les/*des) policiers* où le verbe est perfectif (et l'agent humain), ce qui exclut *de*. Quant aux verbes de sentiment, nous rappelons leur inclusion, en espagnol, dans la «3a classe» (verbes imperfectifs aussi), comme ceux de connaissance, et comme tels admettant un complément d'agent en *de*, ce qui est vrai en français également d'après Gaatone qui observe que «C'est aussi le plus grand ensemble de verbes admettant *de* au passif, assez souvent même préférentiellement à *par*» (p. 205). Nous retiendrons que pour *adorer*, qui «dans son sens agentif de 'rendre un culte', n'admet que *par*» comme le précise Gaatone, l'aspect de perfectivité sous-jacent à celui d'itérativité peut être avancé, une fois de plus, comme la cause réelle du choix prépositionnel. Nous n'irons pas plus avant dans cet examen de détail et citerons la conclusion de Gaatone afin de la nuancer à la lumière de notre propre critère d'analyse (l'aspect lexical):

«On voit que, dans tout cela, se dessine bien une certaine opposition entre stativité et agentivité. Celle-là autorise souvent l'alternance *de/par*, celle-ci impose le choix de *par*. Mais il faut reconnaître qu'il n'y a pas là règle absolue. (...)» (p. 209).

Il nous semble que la prise en compte du trait aspectuel de perfectivité/imperfectivité permet d'expliquer mieux que celui, plus «intuitif», d'agentivité/stativité, les emplois apparemment surprenants des deux prépositions concurrentes du complément d'agent. Cela reste à creuser et à voir de plus de près, en français, sans doute, mais cela nous paraît envisageable.

Le chapitre 8 est consacré aux «Fonctions du passif», que Gaatone rappelle en préliminaire: les plus citées habituellement sont la «topicalisation» ou «thématisation» du second argument, et la «démotivation», «définie soit comme la réduction de l'importance du sujet actif, soit comme son élimination pure et simple» (p. 211). Mais, comme le dit l'auteur, si ces «fonctions de topicalisation et de démotivation sont largement dominantes», «elles ne sont pas pour autant les seules. Il est d'ailleurs courant qu'une structure formelle donnée soit exploitée à des fins diverses» (p. 212). L'analyse qui suit revient d'abord sur l'absence de complément d'agent (*évitement du premier argument*) dont les causes sont que l'information «n'est pas pertinente, soit par désir du locuteur-scripteur de ne pas prendre la responsabilité de la mentionner, soit par 'modestie' d'auteur, soit qu'il s'agisse d'un élément indéterminé, quelquefois réalisable à l'actif par *on*, *quelqu'un*, *quelque chose*, soit enfin (...) parce qu'il s'agit d'une information déjà connue ou facilement récupérable par le contexte» (p. 215). Ensuite, la thématization de l'objet ou «Orientation sur le second argument» apparaît comme la «fonction dominante» quant au seul PPR, et répond à une préférence claire (= «Fonction communicative»), si le choix se fait «indépendamment de tout contexte», les phrases actives correspondantes étant tout aussi naturelles, parfois même au détriment de la «cohésion textuelle» (p. 220). Au contraire, celle-ci tendra à être préservée dans le cas de la «Fonction discursive», l'objectif essentiel étant «de ne pas introduire un support nouveau là où existent des relations anaphoriques entre les divers constituants» (p. 222). L'auteur fournit un large éventail d'énoncés finement analysés à l'appui de sa thèse. Pour le **facteur aspectuel**, il y a risque d'ambiguïté au passif entre une interprétation résultative et un sens processif inaccompli, à l'imparfait notamment, d'après Gaatone, qui cite un exemple où l'actif serait choisi afin d'éviter cette ambiguïté :

Maintenant, j'étais tout seul [...]. Un sentiment de mélancolie me gagnait, je languissais de revoir les frères et les parents (= j'étais gagné par un sentiment de mélancolie).
(p. 229)

Il ne nous semble pas que ce soit, ici, la bonne explication car ce passif, possible, ne peut pas être un résultatif, comme le prouve la présence explicite de l'agent et donc la forme bi-actancielle de la structure, d'après la stricte définition que nous avons rappelée plus haut. A notre avis, la seule interprétation serait celle d'un sens processif, pour un verbe par ailleurs imperfectif dans l'acception qu'entraîne ici le contexte, qui n'est pas celle du *gain*, *obtention* d'un prix ou autre.

L'autre importante fonction du passif, la focalisation du premier argument, est ensuite évoquée et invoquée comme preuve que «dans certains cas, au moins, l'agent ne voit pas son importance réduite, mais bien au contraire, augmentée» (p. 230). Nous signalerons simplement les autres points abordés par l'auteur en ce qui concerne les fonctions du passif: l'«Orientation sur le procès», la «Cadence de la phrase», le «Passif et ses concurrents fonctionnels» (inversion du sujet, impersonnel, détachement, clivage, sujet *on* ...).

Au chapitre 9, l'auteur passe en revue les cas de «Passifs sans correspondants actifs»: constructions à complémentation infinitive (par ex. *est susceptible d'être + PP*), phrases avec termes à portée (quantifieurs, négation...), phrases avec verbes attributifs (*demeurer, devenir, rester*), phrases à deux arguments coréférents. Enfin, le chapitre 10 concerne les «Passifs problématiques» (avec *fuir, habiter, quitter*, dans le cas encore d'un agent pronominal ou d'un déterminant partitif du sujet, d'un infinitif après des verbes dits «à contrôle»).

Des «Conclusions» (chapitre 11), nous relèverons ceci:

«Cette définition [du passif] est à la fois morphologique, s'appuyant sur le participe passé, forme non verbale, mais dérivée d'un lexème verbal, et syntaxique, puisque fondée sur la relation entre le participe passé et l'un des arguments de son lexème verbal, c'est-à-dire, sur la valence verbale.

L'adoption d'une telle définition mène à une révision de l'optique plus ou moins habituelle et au rejet de certaines idées assez solidement ancrées dans la tradition. Ainsi, *être*, traditionnel auxiliaire du passif, peut servir de procédé de raccord entre le participe et son support, mais ne le fait pas nécessairement. Autrement dit le passif n'est pas uniquement un type de phrase. Il doit être étudié aussi en tant que constituant de syntagme ou de phrase, au niveau du mot, comme participe passé à l'intérieur d'un syntagme nominal, verbal ou adverbial, ainsi qu'au niveau du syntagme, comme infinitif passif.» (p. 267)

«Pour essayer d'y voir clair, il faut impérativement faire le départ entre la passivabilité d'un verbe, liée à ses propriétés syntaxiques et/ou sémantiques propres (...), et la passivabilité d'une phrase, dépendant étroitement de toutes sortes de facteurs communicatifs et discursifs.» (p. 268)

«Dans un certain nombre de cas, l'impassivabilité ne paraît réductible à aucun facteur syntaxique ou sémantique et doit donc être notée dans le lexique. *Avoir* face à *posséder* ou *regarder* face à *concerner* sont typiques à cet égard.» (p. 269)

«(...) la passivabilité de nombreuses LV montre d'une part qu'un nom interne à la LV doit être tenu pour un objet direct et, d'autre part, que la correspondance d'un objet direct avec un argument représentant un participant extérieur au procès lui-même, n'est pas une condition nécessaire de la passivation.» (id.)

Mise à part notre suggestion concernant la prise en compte du trait lexical de perfectivité/imperfectivité plutôt que celui d'agentivité/stativité seul, pour expliquer certains comportements verbaux ou le choix prépositionnel du complément d'agent, et une ou deux objections de détail, nous n'avons pas de critiques à formuler à l'encontre des analyses très fouillées de Gaatone qui produit là une véritable «somme» sur la question du passif en français, avec un ouvrage non seulement très complet sinon exhaustif, mais encore précis, clair et original. C'est un modèle pour qui voudrait faire une étude complète de la question dans une autre langue et c'est, désormais, l'ouvrage incontournable, en la matière, pour le français.

MICHEL CAMPRUBÍ
Université de Toulouse-le Mirail